

DISCUSSION DELIB 45

Le Maire : « Questions ou commentaires ? Madame GERMANY. »

Madame GERMANY : « Oui, nous vous faisons juste une proposition. A savoir, dans le futur bâtiment, est-ce que vous avez prévu, et dans ce cas nous on vous le propose, de présenter de l'accession sociale à la propriété en nombre non négligeable ? Vous attendez quoi que je répète. »

Le Maire : « Si, on a bien entendu. Répétez-le si vous en avez envie. Non mais vous avez fini de poser votre question ? ».

Madame GERMANY : « Oui. »

Le Maire : « Monsieur SANTINI. »

Monsieur SANTINI : « Et bien déjà dans le futur bâtiment, en fait, on n'est pas prêt de démarrer cet îlot 16 puisqu'on n'a acheté que la moitié de la parcelle, l'autre moitié étant FORTUMAX que l'on n'a, pour l'instant, pas acheté et l'accession sociale à la propriété et bien on en parle assez souvent en Conseil. Aujourd'hui, c'est le pass foncier, on l'a voté la dernière fois et il est bien évident que les opérations actuelles, on pousse le pass foncier parce qu'on estime qu'aujourd'hui le pass foncier qui déclenche la TVA à 5,5, le prêt à taux zéro bonifié et toutes les opérations de protection des acquéreurs grâce au 1 % logement, aujourd'hui, c'est le bon système d'accession sociale à la propriété et avec une mixité puisqu'on l'a, comme vous avez pu le voir, voté sur l'ensemble des opérations neuves de la Ville au dernier Conseil. »

Le Maire : « Merci Monsieur SANTINI. Des oppositions ? Abstentions ? Ne prennent pas part au vote ? C'est donc adopté. »